

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL 11 MARS 2021

N° 2021-05-01

L'an deux mille vingt et un, le onze mars à dix-sept heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du quatre mars deux mille vingt et un, s'est réuni en session ordinaire à Buis-les-Baronnies, sous la Présidence de Claude AURIAS :

La présente séance se déroule dans le cadre de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire.

Délégués présents(es)

<u>Nombre de délégués</u>
En exercice : 134 Présents (mini 30) : 65
<u>Nombre de voix</u>
En exercice : 253 Présentes : 96 Exprimées par pouvoirs : 72 Total (mini 128) : 168
Quorum atteint

3 représentants du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes (porteurs chacun de 6 voix)

Mounir AARAB, Claude AURIAS, Didier-Claude BLANC

2 représentants du Conseil départemental de la Drôme (porteurs chacun de 7 voix)

André GILLES, Corinne MOULIN

4 représentants des EPCI (porteurs chacun de 2 voix)

Gilles CREMILLIEUX, Robert GARCIN, Jean-Paul MAZEL, Pascale ROCHAS

57 représentants des communes, commune associée et villes-portes (porteurs chacun d'1 voix)

BERNARD Sébastien, BERTELLI Bruno, BESSON Dominique, BILCOQ Patricia suppléante, BOMPARD Marc, BOURSAUX Philippe suppléant, BREDY Muriel, BRETTON Hélène, CAMP Christophe, CANIZAREZ Gérard suppléant, CHAREYRE Laurent, CHAUVET Véronique, CIRER-METHEL Pascal, CLARY Laurence suppléante, COURBET Viviane, CREMILLIEUX Gilles, DALSTEIN Pierre, DECONINCK Stéphane, DECORTE Julien, DUQUENOY Jason, FERRIGNO Rosy, FORSANS Jean-Louis suppléant, GAILLARD Timothée, GARCIN Robert, GAUTIER Adrien suppléant, GENTIL Anne, HAMARD Marc, JAN Maryvonne, LABROT Alain, LANTEAUME Catherine, LAPIE Claire, MALLIÉ Dominique, MEGE Patrick, MICHELI Jérôme suppléant, NICOLAS-TRUPHEMUS Bernard suppléant, NORIS Jennifer, PASERO Jean-Noël, PECH-RABASSE Martine, PELACUER Jean-Marc, PELOUX Nicole, PIZZA Muriel, PRUNSTER Magali, ROBERT Didier, ROLLAND Michel, ROUSSELLE Didier, SZTUKA David suppléant, RUYSSCHAERT Christelle, SABATIER Philippe, SAVIGNAT Géraldine, SCHÜLER Jean, TARDY Lionel, TAVERNA Adriano, THIERRY Xavier, TRACOL Yann, VELLAS Sylvain, YAFFEE Caroline.

Délégués excusés ayant donné pouvoir :

Jacqueline BOUYAC à Claude AURIAS, Jean GARCIA et Michel GREGOIRE à Sébastien BERNARD, Marlène MOURIER à Didier-Claude BLANC, Océane CARTOUX et Marie FLOQUET à Bruno BERTELLI, Laurence GIRARD à Dominique BESSON, Éric RICHARD à Philippe BOURSAUX, Claudine GOURDON à Muriel BREDY, Christian BARTHEYE à Laurent CHAREYRE, Vincent JACQUEMART et Renée MAOUI à Gilles CREMILLIEUX (Orpierre), Françoise PINET à Gilles CREMILLIEUX (CCSB), Monique BALDUCHI et Fabienne BARBANSON à Stéphane DECONINCK, Sophie LACOSTE-PERICARD à Jean-Louis FORSANS, Florent ARMAND à Adrien GAUTIER, Prunelle LIEVAUX à Claire LAPIE, Sébastien DUPOUX à Jérôme MICHELI, Marie-Pierre MOUTON à Corinne MOULIN, Chantal EYMEOD à Nicole PELOUX, Pierre COMBES et Jean-Jacques MONPEYSSSEN à Pascale ROCHAS, Françoise CASALINO à Christelle

RUYSSCHAERT, Jeannie DENIEAULT et Alain JEUNE (CCPD) à Lionel TARDY, Danielle TOUCHE à Caroline YAFFEE.

Délégués excusés

Éric BARTHELEMY, Virginie CARDINE, Lamia CONTRUCCI, Fabrice FROMENT, Sylvie GARNERO, Christian GODART, Franck MUCKE, Roland PEYRON, Laurent RIVIERE, Serge ROUX, Gérard TENOUX.

Invités excusés

Christophe BONAL DDT de la Drôme

Participaient également à la réunion :

Robert GLEIZE suppléant, Henri GRAUGNARD suppléant.

Sébastien NINON (chargé de mission Pnr – Région Sud Provence-Alpes-Côte d’Azur)

Monsieur Gilles CREMILLIEUX est nommé secrétaire de séance.

Objet : Opérations pour compte de tiers BP 2020

Rapport :

Le Président expose,

Suite à une erreur technique les montants prévus au BP 2020 pour les opérations pour compte de tiers ont bien été intégrés aux comptes 4581 (dépenses) et 4582 (recettes) mais au chapitre 041 au lieu du chapitre 45.

Extrait du BP 2020

45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	543 962,12	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 602 104,11	0,00	1 966 307,69	1 966 307,69	1 966 307,69
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		10 500,00	10 500,00	10 500,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		332 982,09	332 982,09	332 982,09

45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	543 962,12	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 493 629,38	0,00	2 000 683,61	2 000 683,61	2 000 683,61
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	239 318,16		178 884,90	178 884,90	178 884,90
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	49 015,22		48 200,00	48 200,00	48 200,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		332 982,09	332 982,09	332 982,09

Délibération :

Considérant que l'imputation au chapitre 041 des sommes prévues aux comptes 4581 et 4582 lors du vote du BP 2020 est due à une erreur technique ;

Après en avoir délibéré, par 167 voix pour et 1 voix contre, le Comité Syndical

- **Dit** que les 332 982.09 € inscrits en dépense et en recette au BP 2020 doivent être imputés au chapitre 45 et non au chapitre 041.
- **Autorise** le Président à poursuivre l'exécution de la présente délibération et à signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

Le Président
Claude AURIAS

